

Jurisprudence

Informations concernant l'affaire

ID national: 6 Ob 135/05d

État membre: Autriche

Nom commun:link

Type de décision: Autre

Date de la décision: 14/07/2005

Juridiction: Oberster Gerichtshof

Objet:

Demandeur:

Défendeur:

Mots clés:

Articles de la directive

Consumer Sales and Guarantees Directive, [Article 1, 2](#). Unfair Contract Terms Directive, [Article 2](#) Doorstep Selling Directive, [Article 1, 1](#). Doorstep Selling Directive, [Article 2](#)

Note introductive

1. Les fermiers sont considérés comme des commerçants au sens de la KSchG. Tout acte conclu par eux doit indubitablement être considéré comme ayant été conclu par la ferme, vue comme une société commerciale. Ces principes sont également applicables aux fermiers à mi-temps.
2. Les donations peuvent également être considérées comme étant des actes conclus par un commerçant.
3. Le § 1 KSchG exige la conclusion d'un acte juridique. La protection des consommateurs est applicable aux actes juridiques conclus par des non professionnels. Un acte juridique conclu entre eux professionnels n'entre pas dans le champ d'application de la KSchG, même si l'un des cocontractants cesse par la suite son activité commerciale.

Faits

Question juridique

Décision

Texte intégral: [Texte intégral](#)

Affaires liées

Aucun résultat disponible

Doctrine

Aucun résultat disponible

Résultat